

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

---

AVIS public est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan, en direct de la page Facebook de la Ville de Carignan et webdiffusée en direct sur YouTube, le 2 octobre 2024 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au *Règlement numéro 518 (2024) relatif à la démolition d'immeubles*, sur les demandes ayant trait aux immeubles suivants :

1. Demande 2024-080 – Lot 2 600 303 – Démolition du 146, rue Olivier-Morel; et
2. Demande 2024-091 – Lot 2 598 407 – Démolition du 1997, rue Liliane Ouest.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée au directeur général et greffier par intérim, par courrier, à l'adresse suivante :

M<sup>e</sup> Vincent Tanguay  
2379, chemin de Chambly, bureau 210  
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à ces demandes à l'adresse courriel suivante : [info@carignan.quebec](mailto:info@carignan.quebec).

Donné à Carignan, ce 16 septembre 2024

Vincent Tanguay, avocat  
Directeur général et greffier par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussigné, M<sup>e</sup> Vincent Tanguay, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, l'avoir affiché à l'hôtel de ville et l'avoir fait afficher devant les immeubles mentionnés ci-dessous, le 16 septembre 2024 :

1. 146, rue Olivier-Morel; et
2. 1997, rue Liliane Ouest.

Donné à Carignan, ce 16 septembre 2024

Vincent Tanguay, avocat  
Directeur général et greffier par intérim